REPUBLIQUE FRANÇAISE -- Liberté - Egalité - Fraternité

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 18 et 25 NOVEMBRE 1962

4e CIRCONSCRIPTION DU VAR

CANDIDATURE D'UNION RÉPUBLICAINE ET SOCIALISTE

AUGUSTE AMIC

Remplaçant au Sénat de Me Le Bellegou, Conseiller municipal de Saint-Cyr-sur-Mer

REMPLAÇANT EVENTUEL :

LOUIS PASTOURELY

Agent de maîtrise aux F.C.M., Conseiller municipal de Sanary-sur-Mer

Electrices, Electeurs,

Sollicité par de nombreux maires et élus communaux, présenté par le parti Socialiste S.F.I.O. et quoique varois depuis toujours, je suis pour la plupart d'entre vous un inconnu. Pourquoi dès lors m'avoir investi de leur confiance et de leur caution ?

— D'abord parce qu'ils ont senti la nécessité d'un **rajeunissement des cadres de la Nation,** rajeunissement qui va de pair avec celui dont la France a besoin.

Oui, je fais partie de cette génération nouvelle, pleine d'enthousiasme qui ne rêve que d'une ambition : se dévouer sincèrement pour son pays, mettre tout en œuvre pour parfaire son développement et sa rénovation.

Les années qui viennent, seront décisives : enseignement, logement, modernisation de notre équipement et de notre armée, recherche et application de nouvelles techniques scientifiques, reconstitution de l'unité française dans le respect de la loi, unification européenne... Tous ces problèmes essentiels, il faut les aborder sincèrement, sans préjugés ni parti-pris. Ce qui nécessite **des hommes nouveaux ayant malgré leur âge une expérience suffisante.**

Ensuite parce que ces élus ont été convaincus que j'étais en définitive plus qualifié que mes concurrents pour remplir un mandat de député et défendre les intérêts de mes électeurs.

Après avoir fait mes études secondaires au Lycée de Toulon et obtenu la licence en Droit devant la Faculté d'Aix-en-Provence je me suis spécialisé dans les **questions sociales, commerciales, économiques,**

fiscales ainsi que dans les problèmes de construction et de copropriété. Cette formation professionnelle et pratique, quel autre candidat de cette Circonscription peut prétendre la posséder ? Lequel mieux que moi-même peut savoir **comment doit être faite une loi,** ce qui est tout de même l'un des rôles essentiels du député. Il n'y a qu'à voir comment beaucoup de lois sonfaites pour se rendre compte que les parlementaires ne sont pas souvent compétents !

Sur le plan purement politique, j'aurai au cours de la campagne électorale, l'occasion de vous exposer mon programme ; Résumons-en les principaux points :

— Dans le domaine des institutions et des libertés : Application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs et instauration du gouvernement de législature, respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la Justice, établissement d'un régime d'information objectif par des garanties à la presse et par un statut démocratique de la Radiodiffusion et de la Télévision française ;

— Dans le domaine économique et social : Expansion dans la stabilité grâce à un plan économique et social démocratiquement établi orienté spécialement vers le logement, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi, l'intégration des Français d'Algérie et l'amélioration du sort des vieux ;

— Modernisation de l'agriculture et parité sociale du monde rural, expansion économique régionale et créations d'activités industrielles décentralisées, réforme fondamentale de l'enseignement assurant aux jeunes, l'égal accès aux études et à la Nation, la pleine disposition de ces valeurs humaines ;

— Dans le domaine diplomatique et militaire : présence active de la France dans les organisations internationales, reprise des efforts justifiée avec éclat par le succès du Marché Commun pour construire l'Europe, pour parvenir à son unité politique dans le renforcement d'institutions communautaires pour en faire la partenaire des Etats-Unis, dans l'alliance Atlantique ainsi consolidée, négociations en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune.

Mais tout autant que ce programme, c'est **ma foi que** je voudrais vous faire partager, foi dans mon pays, foi dans sa jeunesse, foi dans sa destinée.

Il faut à la France des hommes nouveaux présentant des garanties valables. Je mets à votre disposition mes connaissances et mon dévouement. Ne les négligez pas !

Dès le premier tour de scrutin VOTEZ

AUGUSTE AMIC

LOUIS PASTOUREL Y

PRINCIPAUX MEMBRES DU COMITE ELECTORAL

Edouard LE BELLEGOU, Sénateur du Var, Conseiller Municipal de Toulon.

Albert LAMARQUE, ancien Sénateur du Var.

Octave MAUREL, Maire de Bandol, Conseiller Général du Canton d'Ollioules.

Emile DESIRAT, Maire de St-Cyr-sur-Mer, Conseiller Général du canton du Beausset.

Eugène MONTAGNE, Maire de Six-Fours la Plage.

Louis CLEMENT, Maire de St-Mandrier.

Edouard ESTIENNE, Maire d'Evenos.

Victorin BLANC, adjoint au Maire de Sanary.

Ferdinand FABRE, adjoint au Maire d'Ollioules.

etc...

Imprimerie Jean LABROSSE - TOULON